

Montréal, le 11 février 2014

1^{re} convocation

Aux présidences des syndicats affiliés

COMITÉ EXÉCUTIF

DENIS MARCOUX
Président
514 598-2364

YVON GODIN
VICE-PRÉSIDENT
514 598-2302

NATHALIE ARGUIN
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
514 598-2361

MARJOLAINE CÔTÉ
VICE-PRÉSIDENTE-TRÉSORIÈRE
514 598-2490

SYLVIO CÔTÉ
COORDONNATEUR
514 598-2365

RICHARD FORTIN
COORDONNATEUR
514 598-2439

JOHANNE BISSONNETTE
Secrétaire
514 598-2363

Télécopieur :
514 598-2398

Adresse électronique
joanne.bissonnette@csn.qc.ca

Site Internet
www.feesp.csn.qc.ca

Camarades,

Par la présente, vous êtes convoqués au conseil fédéral de la FEESP qui se tiendra les 29, 30 avril et 1^{er} mai 2014.

DATES : Les 29, 30 avril et 1^{er} mai 2014
HEURE : Début de la réunion à 10 h le 29 avril
INSCRIPTION : À compter de 8 heures
ENDROIT : Delta de Sherbrooke
2685, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec) J1L 1C1

Occupation simple ou double : 108 \$
Stationnement gratuit

Tarif de groupe garanti jusqu'au 31 mars 2014.

*À ces tarifs, il faut ajouter la taxe d'hébergement de 2 \$ par nuit, la taxe fédérale (TPS) de 5 % et la taxe provinciale (TVQ) de 9.5 %. Les taxes sont sujettes à changement sans préavis.

Réservations : (819) 822-1989
Mentionnez *membre du groupe FEESP- CSN*
Code de groupe G34421

Les principaux points à l'ordre du jour seront :

- Rapport du comité exécutif
- Rapport des comités de la fédération
- États financiers de 24 mois au 31 décembre 2013
- Négociation du secteur public
- Rapport – Comité provisoire-ristourne de quatre pour cent (4%)
- Code d'éthique de la FEESP
- Questions de privilège et syndicats en conflit

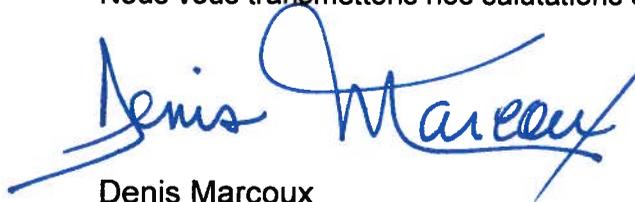
Nous nous permettons d'insister afin que vous participiez en grand nombre pour que nous puissions partager sur ces sujets d'importance pour notre fédération.

Nous rappelons aux syndicats de 70 membres cotisants et moins qu'une aide financière est disponible pour participer au conseil fédéral. Les modalités pour en faire la demande vous parviendront avec la 2^e convocation.

Dans les prochaines semaines, nous ferons parvenir aux **trésorières et trésoriers** la deuxième convocation dans laquelle vous retrouverez la lettre de créance. Nous vous rappelons l'importance de vous inscrire à l'avance en nous faisant parvenir cette lettre de créance dans les délais qui vous seront indiqués, et ce, afin de faciliter votre accueil le 29 avril, lors de l'inscription. Nous vous précisons que vous devrez avoir payé les per capita et redevances du mois de **février 2014** pour avoir droit à une **délégation officielle**.

C'est avec le plus grand plaisir que le comité exécutif de la FEESP et l'équipe des salarié-es vous recevront les 29, 30 avril et 1^{er} mai prochain à Sherbrooke.

Nous vous transmettons nos salutations syndicales.



Denis Marcoux
Président de la FEESP

NA/ jb



N.B. : Nous vous rappelons que la FEESP encourage une représentation équitable des femmes dans votre délégation.